

Termes de référence

Forum Action pour la Justice de la FLM

I. Contexte

L'Action pour la Justice (AFJ) est l'expression du plaidoyer de la Fédération luthérienne mondiale, dans le cadre duquel le témoignage, la voix, et les décennies d'expérience et de travail de nos Églises membres, des programmes nationaux, et des communautés, tant au niveau local que national, informent et influencent les politiques, la législation, et les décisions. Notre plaidoyer commence avec les communautés auprès desquelles nous œuvrons, aux niveaux national et régional, puis se greffe aux processus politiques mondiaux, avant de se répercuter sur les contextes nationaux et locaux dont il transforme les réalités.

En tant que communion d'Églises, notre foi chrétienne sous-tend notre travail pour la justice, la paix et la réconciliation. Nos valeurs chrétiennes façonnent notre compréhension des individus en tant que porteurs de l'image de Dieu et de la création tout entière, en tant que don dont nous devons prendre soin. Ceci est le fondement théologique de notre engagement profond dans les secteurs humanitaire et du développement. C'est également la principale valeur ajoutée au travail de plaidoyer de la FLM, alors que nous ambitionnons d'être une voix fiable et efficace dans la défense de la dignité humaine. L'Action pour la Justice défend les droits humains de tous les individus, en particulier des personnes vulnérables et opprimées, afin de garantir que leurs difficultés soient entendues et traitées.

Nos analyses et nos actions s'inscrivent dans des cadres légaux, tels que les droits de l'homme internationaux et le droit humanitaire, et interfèrent avec ces cadres. Afin de coordonner et de soutenir l'engagement de nos Églises membres dans les travaux menés par la FLM dans le cadre de l'initiative « Action pour la Justice », en faveur de la *justice climatique* et du *dialogue interreligieux et de la paix*, deux Forums AFJ seront, respectivement, mis en place. L'unité AFJ soutiendra, le cas échéant, les réseaux de la FLM existants : Justice de genre et autonomisation des femmes, le Réseau des jeunes leaders religieux, et le Réseau mondial des jeunes réformateurs et réformatrices.

II. Objectif des forums AFJ

Le principal objectif des forums AFJ est de réunir les groupes constitutifs de la FLM, en particulier les Églises membres et, le cas échéant, les programmes nationaux et les parties prenantes concernées, afin de faciliter un dialogue commun, l'élaboration de stratégies, et l'engagement sur les politiques, le plaidoyer et les programmes de l'AFJ aux niveaux national, régional et mondial. Ainsi, les Forums AFJ seront organisés aux niveaux mondial et régional.

Objectifs des forums AFJ régionaux

1. Faciliter le partage et l'apprentissage mutuel entre les parties prenantes concernées, à la fois au sein et en-dehors de la FLM ;

2. Fournir une plateforme d'échange mutuel¹, de dialogue, d'apprentissage, et de compréhension commune entre les Églises membres de la FLM et les programmes nationaux ;
3. Être un espace d'élaboration des campagnes et des projets de plaidoyer communes de la FLM ;
4. Permettre de rassembler les représentants des Églises membres de la FLM, les Programmes nationaux, les institutions régionales/nationales pertinentes, les acteurs intergouvernementaux et gouvernementaux, les institutions académiques, les organisations œcuméniques et religieuses, et les acteurs de la société civile, afin d'analyser les contextes et de cartographier les besoins et, ainsi, planifier de manière stratégique les thèmes de l'AFJ, à commencer par la justice climatique, la justice de genre, les droits de l'homme, et les actions en faveur de la paix et du dialogue interreligieux ;
5. Promouvoir un partenariat interactif et pérenne entre les Églises membres de la FLM, les programmes nationaux, et les parties prenantes concernées, en faveur du plaidoyer ;
6. Renforcer le travail de plaidoyer de la FLM avec les Églises membres.

III. Composition du Forum AFJ

L'appel à participation sera basé sur les critères et objectifs suivants :

- Les Églises membres proposeront des membres devant participer aux Forums AFJ ;
- Les membres seront considérés comme représentants des Églises membres de la FLM en tant que collectif, plutôt que comme représentants de leur propre Église ;
- Les membres devront faire preuve de motivation dans leur contribution à la promotion du travail dans chaque domaine thématique (initialement, la justice climatique, la paix, et le dialogue interreligieux), et bénéficier du soutien de leur Église afin de pouvoir prendre part aux activités promues par le réseau ;
- Les membres devront être approuvés par leur Église ;
- Les Programmes nationaux de la FLM seront invités à participer.

Pour la mise en place d'un **forum AFJ régional**, le processus et le cadre suivants devront être respectés :

- L'unité AFJ demandera aux Églises membres de proposer des membres pour chacun des domaines thématiques susmentionnés, lesquels devront accepter de s'engager pour une période d'au moins deux ans ;
- Les forums AFJ régionaux devront être composés d'au moins 5 Églises membres ;
- Les participants devront compter au moins 20% de jeunes ;
- Une parité hommes-femmes d'au moins 40% devra être respectée ;
- Tous les participants devront être approuvés par une Église membre.

Pour la mise en place d'un **forum AFJ mondial**, le processus et le cadre suivants devront être respectés :

- Le réseau AFJ mondial devra être composé de représentants des forums AFJ régionaux ;
- Lorsque des forums régionaux auront été établis, le Forum AFJ mondial inclura les facilitateurs de ces forums AFJ régionaux, en veillant à maintenir un équilibre entre eux ;
- Les participants devront compter au moins 20% de jeunes ;

¹ Afin de partager les enseignements tirés, et promouvoir les meilleures pratiques sur les thèmes APJ liés et le plaidoyer.

- Une parité hommes-femmes d’au moins 40% devra être respectée ;
- Tous les participants devront être approuvés par une Église membre.

(a) Rôle du facilitateur et du co-facilitateur

Les facilitateurs et co-facilitateurs des forums mondiaux et régionaux seront nommés par les membres des forums mondiaux et régionaux, respectivement, pour une période de deux ans.

Les fonctions de facilitateur et de co-facilitateur doivent être acceptées sur la base du volontariat, et devront, idéalement, respecter une parité hommes-femmes et régionale.

Le facilitateur et co-facilitateur devront notamment :

1. Encourager la participation active de tous les membres du forum régional/mondial ;
2. Faciliter la discussion au sein du groupe ;
3. Participer à la planification et à la facilitation des réunions virtuelles du forum ;
4. Participer activement à l’élaboration de l’ordre du jour, et suivre les engagements et les responsabilités des membres afin de veiller à ce que les objectifs du forum soient atteints.

(b) Méthodologie de travail

Les forums AFJ seront convoqués conformément aux dispositions suivantes :

- (a) Des réunions en ligne seront régulièrement organisées dans le cadre des Forums AFJ, qu’ils soient régionaux ou mondiaux. La première réunion des participants sera organisée en ligne ; c’est lors de cette réunion que les participants décideront de la fréquence de leurs réunions subséquentes (par exemple, tous les deux mois) ;
- (b) Une réunion générale sera organisée, en personne, tous les deux tous les deux ans, tant pour les forums régionaux que mondiaux, avec notamment les facilitateur/co-facilitateur de chaque forum régional.

Les participants des forums AFJ pourront choisir de former un groupe thématique afin de travailler sur certains aspects particuliers, le cas échéant.

Les forums AFJ devront respecter un plan d’action sur 2 ans, afin de lier leur travail régional à la stratégie de la FLM, aux décisions prises par l’Assemblée et le Conseil d’administration de la FLM, et aux contextes régional et mondial pertinents.

IV. Lien avec la conférence régionale/les conseils régionaux

Le forum AFJ devra maintenir un lien avec les expressions régionales de communion de la FLM par l’intermédiaire de son facilitateur et/ou des secrétaires régionaux afin de respecter les agendas établis.

V. Lien entre les forums AFJ et les réseaux existants

L’équipe AFJ facilitera, le cas échéant, un lien continu entre les forums AFJ et les autres réseaux de la FLM afin de favoriser l’échange et le travail collaboratif.

VI. Rôle du Bureau de la communion de la FLM

L’équipe AFJ soutiendra les forums AFJ en :

- (a) Aidant à l’élaboration des forums AFJ ;
- (b) Facilitant les réunions et/ou conférences en ligne des forums AFJ ;

- (c) Veillant à ce que les forums AFJ soient dûment informés de l'ensemble des travaux de la FLM, ainsi que des fonctions et des activités générales de l'Unité AFJ ;
- d) Promouvant une coordination efficace et un lien permanent entre les participants et entre les différents forums ;
- e) Explorant les possibilités de mobiliser des ressources financières pour une action conjointe ;
- (f) Promouvant le travail des forums régionaux, et en veillant à ce que ce travail soit intégré par l'ensemble du bureau de la communion de la FLM ;
- (g) Coordonnant les efforts des différents forums sur leurs thèmes respectifs, et en les reliant à l'équipe AFJ et au Secrétaire général.